

SEANCE DU MARDI 2 JUILLET 2019

Membres en exercice : 36
Membre présents : 25
Membres votants : 25
Date convocation : 18/06/2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, à Fleurville, le comité syndical du SIE du HAUT-MACONNAIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur GALEA Guy, Président.

Membres présents : DUFOUR Jean-Paul, THIRARD Serge, CHARNAY Dominique, FAVIER Guillaume, BOYETTE Alain, THIBERT Martine, FORAY Bernard, AUCAGNE Jean-Paul, GIROD Alexandre, VILLAUME Xavier, GUILLEMIN Jacky, RAGUET Patrice, CHEVALIER Nicolas, DASSONVILLE Dominique, GALEA Guy, BORNUAT Sébastien, BAUDRAS Jean-Luc, GRIVOT Annie, BERTHOUD Annie, BARRAUD, BRIDAY Jean-Yves, TONNEAU Jean-Marc, THEVENARD Patrick, MARILLER Philippe, DESROCHES Patrick.

Sont absents et excusés : NICOLAS Alexandre, LAPALUS Régis, CHEVALIER Lionel, MOINE Bernard, PANNETIER Christophe, GROSJEAN Joël, GOURLAND Philippe, CHEVRIER Pascal, DESCOMBIN Christophe, ROBIN Jacques, GRIFFON Roger.

**Objet : Rapport annuel relatif au Prix et à la Qualité du Service public d'eau potable 2018**

Le Président rappelle que, conformément aux articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable doit être établi.

Le projet du rapport pour l'année 2018 est présenté aux membres de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, **le comité syndical**, à l'unanimité des membres présents :

- **approuve** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi pour l'année 2018,
- **précise** que ce rapport sera transmis à chaque commune membre du syndicat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Guy GALEA



Rendu exécutoire  
par réception  
en Préfecture le 12 juillet 2019



Le Président,  
Guy GALÉA